

Direction des Affaires Economiques
Nos réf. : RK/SU/GM – 030.2022
Affaire suivie par : Gaëtan MARIANY
gaetan.mariany@cma-idf.fr

Monsieur le Maire
Mairie
13, rue de la Mairie
78470 SAINT-LAMBERT-DES-BOIS

Versailles, le 14 juin 2022

Objet : Avis sur la modification du PLU

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 19 avril 2022 vous m'avez notifié pour avis la modification du plan local d'urbanisme de votre commune. A ce titre, l'ensemble des modifications portées à ma connaissance ne nuit pas à l'exercice et à l'implantation d'activités artisanales.

Compte tenu de ces observations, j'émet un **avis favorable** à votre projet de modification du PLU.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées

Francis BUSSIÈRE, Président de la
CMA Ile-de-France
Par délégation Ronan KERAUDREN Président
de la CMA Yvelines

